Soutien de Stephane BERN

l'article du Figaro du 31 mai 2021. Stephane BERN : « Madame POMPILI, les éoliennes sont une négation de l'écologie! »

Stéphane Bern : « Madame Pompili, les éoliennes sont une négation de l'écologie ! »

TRIBUNE

Alors que le gouvernement a annoncé une accélération de l'implantation des éoliennes, le journaliste, animateur de radio et de télévision et écrivain* dénonce *« ce diktat éolien qui brasse du vent et ancre dans nos sols un véritable mensonge »*.

Depuis trop longtemps on oppose les défenseurs du patrimoine à ceux qui ont à cœur de protéger l'environnement et la nature. Ils devraient pourtant se retrouver autour d'un combat commun, contre la véritable calamité écologique que constitue l'implantation abusive et anarchique des éoliennes terrestres ou en mer.

Il est grand temps de dénoncer cette supercherie. L'énergie éolienne n'est en rien écologique et renouvelable. Elle pollue gravement la nature et détruit le patrimoine naturel et bâti de la France, ces sites remarquables de beauté et ces joyaux architecturaux dont nous sommes collectivement dépositaires et que les éoliennes défigurent.

Au-delà de la question esthétique, le développement de l'énergie éolienne est soutenu à coups de subventions européennes et de puissants lobbys industriels et financiers. Il faut bien comprendre que les éoliennes sont une négation de l'écologie.

Mme Barbara Pompili pourra bien en faire une question politique, nous accuser de défendre la France des châteaux et des abbayes contre une modernité triomphante, elle tente maladroitement de nier des réalités que même son ministère ne peut occulter. En d'autres termes, Mme Pompili contrevient à la loi écocide qu'elle fait voter en se rendant coupable de destruction d'un patrimoine naturel, d'atteintes à la biodiversité, d'artificialisation des sols et de soutien aux énergies fossiles… car, en fin de compte, les éoliennes fonctionnent seulement 25 % du temps et nécessitent l'aide de centrales à charbon, qui rouvrent notamment en Allemagne. Quelle belle victoire !

Certes, c'est le combat de David contre Goliath. Les défenseurs du patrimoine historique contre les tenants de la « modernité ». Les ruraux contre les citadins bobos qui considèrent qu'« il n'y a qu'à installer des éoliennes à la campagne ». Il serait pourtant si simple d'en installer une ou deux sur la butte Montmartre ou la colline de Fourvière, voire près de Notre-Dame-de-la-Garde, puisque les éoliennes sont si sûres et sans danger !

Non, Madame Pompili, les opposants aux éoliennes ne sont pas des châtelains accrochés à leurs vieilles pierres qui refusent le « progrès », comme vous aimez le faire croire. L'immense majorité des ruraux refusent de voir leur environnement pollué par cette énergie inutile, coûteuse, non recyclable, dont les nuisances sont visuelles et sonores, qui ruine la valeur de leur maison, sans qu'ils puissent jamais rien dire, pour la simple et unique raison qu'ils n'ont plus voix au chapitre.

> Mme Pompili contrevient à la loi écocide qu'elle fait voter en se rendant coupable de destruction d'un patrimoine naturel, d'atteintes à la biodiversité, d'artificialisation des sols

Las, Madame Pompili, vous avez en partie gagné la bataille de l'image, car depuis des années les éoliennes sont le symbole de la transition écologique et de la lutte contre le réchauffement climatique. En prenant pour exemple l'Allemagne, qui pourtant mesure maintenant les conséquences désastreuses de ses propres choix en la matière, la France a déjà investi plus de 9 milliards d'euros d'aides directes à la filière éolienne sur les vingt dernières années.

Et vous ne comptez pas vous arrêter en si bon chemin. Contre vents et marées, et surtout contre l'avis des populations concernées, votre projet de programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) ambitionne de porter à 15 % la part de l'énergie éolienne dans la production d'électricité française en 2028. Cet objectif impliquerait l'augmentation du nombre d'éoliennes terrestres, passant de plus de 8 000 éoliennes en 2019 à près de 15 000 en 2028.

Cet accroissement spectaculaire fait réagir de plus en plus d'élus et de citoyens dans les territoires, et l'acceptabilité sociale du déploiement de l'éolien se retrouve aujourd'hui fortement fragilisée. Vous n'entendez donc pas cette colère qui monte dans nos campagnes ? Les gens sont vent debout, comme d'ailleurs quelque 500 maires réunis dans un collectif, Vent des maires, qui s'indignent du déni de démocratie. Au fil des consultations populaires et des avis défavorables de la population, les préfets ont des consignes pour imposer les champs d'éoliennes coûte que coûte, et, d'ailleurs, les procédures de recours ont été largement décapitées… comme les oiseaux migrateurs dans les pales de vos machines infernales.

(Les recours contre les parcs éoliens sont désormais jugés en premier et dernier ressort : il n'est plus possible de faire appel ; de surcroît, des mesures visant à limiter le droit des requérants d'invoquer des arguments nouveaux au cours de la procédure ont été adoptées, NDLR.)

Ouvrez les yeux sur la réalité du bilan environnemental des éoliennes, qui n'est pas aussi formidable que les promoteurs veulent le faire croire. L'image associant transition écologique et éolienne est un faux-semblant. Quelques exemples peuvent vous éclairer. Les pales des éoliennes sont fabriquées à partir de matériaux composites, mélanges de fibre de verre, de fibre de carbone, de résine polyester ou de résine époxy. Cette composition fait que ces pales ne sont pas recyclables, contraignant ainsi les exploitants à les enfouir lors du renouvellement ou du démantèlement d'éoliennes. C'est un cadeau empoisonné laissé aux générations futures.

> Les procédures de recours contre les éoliennes ont été largement décapitées… comme les oiseaux migrateurs dans les pales de vos machines infernales

Les matériaux qui composent la turbine des éoliennes viennent de Chine. Le socle, lui, est en béton armé pour maintenir le mât et assurer sa stabilité. L'enfouissement de ces socles se fait à 3 mètres ou 4 mètres sous terre, parfois plus, avec un diamètre d'environ 15 mètres. Le volume de béton coulé est d'environ 500 m³, parfois plus pour les nouvelles éoliennes de très grande taille.

L'énergie éolienne terrestre a une faible productivité, du fait de son intermittence. Le fonctionnement d'une éolienne à pleine puissance est effectif sur seulement 21 % du temps en moyenne et de façon non prédictive et non pilotable.

Les éoliennes terrestres ou maritimes sont responsables d'un drame écologique en ruinant la biodiversité. La semaine dernière, un gypaète barbu, Angèle, réintroduit dans la Drôme, a été tué par une éolienne à Villeperdrix, sans que les écologistes ne s'en émeuvent.

Les paysages protégés et les sites remarquables, comme la montagne Sainte-Victoire peinte par Cézanne, les beautés touristiques de notre pays, sans parler des trésors architecturaux bâtis, tout ce qui fait la richesse de notre patrimoine est attaqué ou menacé par cette invasion d'éoliennes qui portent atteinte à notre environnement. Croyez-vous que les touristes du monde entier viendront visiter nos champs d'éoliennes comme l'alignement de Carnac ? Et quand on parle de créations d'emplois à la clé des éoliennes, que fait-on des 500 000 emplois directement impactés par le tourisme culturel et patrimonial ?

Il est temps d'ouvrir les yeux et de cesser de se mentir. L'énergie éolienne n'a rien de renouvelable ou de vert. Elle nourrit des promoteurs puissants qui se parent des habits de l'écologie pour faire de l'argent facilement sur le dos de nos concitoyens ruraux, souvent victimes de chantages odieux et de pressions intolérables. Dans ces circonstances, il n'est pas étonnant qu'un rapport du ministère de la Transition écologique pointe *« des oppositions fortes à l'implantation des parcs éoliens dans tous les territoires »* : 70 % des autorisations délivrées pour l'implantation d'éoliennes font l'objet de recours devant les tribunaux administratifs.

Parce que les Français sont soucieux du devenir de la planète, qui passe aussi par la protection de leur environnement naturel, et parce qu'ils sont tout autant attachés à la sauvegarde du patrimoine national, ils ne pourront accepter longtemps ce diktat éolien qui brasse du vent et ancre dans nos sols un véritable mensonge, heureusement dénoncé ce 1er juin par un film, *Éoliennes : du rêve aux réalités* par Documentaire et Vérité, qui fait suite au documentaire d'Arte *La Face cachée des énergies vertes*.

Les défenseurs du patrimoine et les amoureux de la nature se retrouveront ensemble dans ce combat contre ces éoliennes qui polluent la vie de nos concitoyens sur terre et près de nos côtes maritimes. Faute de les écouter, le vent de l'Histoire risque de tourner dangereusement.

* *Stéphane Bern est chargé de la mission Patrimoine en péril.*